

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

# CONSIGNES DE CORRECTION

## CONSIGNES GÉNÉRALES

Les consignes générales, ainsi que les consignes propres à chaque exercice sont extraites de textes officiels : circulaire parue au BO n° 12 du 7 février 2004, document d'accompagnement de l'épreuve en ligne sur Eduscol, texte d'orientation de l'Inspection Générale d'histoire et géographie de décembre 2006.

Elles figurent en italique à l'intérieur des encarts.

Les indications de correction, adaptées à chaque sujet, sont en caractères droits.

### *Objectif de l'épreuve*

*L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat des séries générales a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à mobiliser les savoirs et les notions des programmes, connaissances fondamentales pour la compréhension du monde contemporain, la formation civique et culturelle du citoyen.*

*Elle permet aussi d'évaluer les compétences acquises tout au long de la scolarité secondaire, en particulier la capacité du candidat à traiter et hiérarchiser des informations, à développer un raisonnement historique ou géographique, selon les formes d'exposition écrites ou graphiques proposées par les différentes parties de l'épreuve.*

*En cela l'épreuve d'histoire-géographie concourt également à apprécier la qualité de l'expression écrite du candidat, ainsi que la maîtrise de son jugement par l'exercice critique de lecture, analyse et interprétation de documents de sources et de natures diverses.*

### **Évaluation et notation**

*L'évaluation de la copie de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes : de 0 à 20. La répartition des points, 12 pour la première partie et 8 pour la seconde, peut guider les correcteurs.*

## PREMIERE PARTIE DE L'EPREUVE : GEOGRAPHIE

### Compositions

*La composition doit permettre au candidat de faire la preuve de ses connaissances tout en les situant dans un questionnement.*

***En histoire comme en géographie, les productions graphiques (schéma(s)...) que le candidat peut réaliser à l'appui de son raisonnement, en fonction du sujet et de ses choix, seront valorisées.***

*Le correcteur évalue :*

- la compréhension du sujet ;*
- la maîtrise des connaissances privilégiant les approches synthétiques et les notions centrales du programme ;*
- la capacité à organiser un plan ou une démonstration autour de quelques axes répondant au questionnement initial ;*
- la pertinence des exemples d'appui et des productions graphiques. Ces dernières seront valorisées dans la notation ;*
- la maîtrise de l'expression écrite.*

## ○ Composition de géographie 1

### **Sujet : Centres d'impulsion et inégalités de développement dans le monde**

Le candidat traitera le sujet en choisissant son questionnement ou sa problématique, en fonction de l'enseignement qu'il aura reçu. On sera donc ouvert à tous les questionnements, problématiques ou plans, dans la mesure où ils seront justifiés par le sujet et par une argumentation.

Dans le cours du devoir on s'attendra à trouver :

- une problématisation ou une conclusion sur la notion de centre d'impulsion ;
- une analyse de la concentration des pouvoirs à l'échelle mondiale, dans ces centres d'impulsion que l'on localisera ;
- la place de ces centres dans la maîtrise des flux et la domination des réseaux et leur situation d'interface et de carrefour, leur rôle comme acteurs de la mondialisation ;
- la présentation d'espaces qui dépendent des décisions prises dans les centres d'impulsion et manifestent des retards de développement ;
- La diversité de ces espaces : en fonction de critères et indicateurs diversifiés, on peut distinguer des Sud.

On valorisera :

- les approches résolument spatiales et multiscalaires.
- les candidats ayant su utiliser quelques exemples précis.

## ○ Composition de géographie 2

### **Sujet : Une interface Nord/Sud : l'espace méditerranéen**

Le candidat traitera le sujet en choisissant son questionnement ou sa problématique, en fonction de l'enseignement qu'il aura reçu. On sera donc ouvert à tous les questionnements, problématiques ou plans, dans la mesure où ils seront justifiés par le sujet et par une argumentation.

Dans le cours du devoir on s'attendra à trouver :

- une problématisation ou une conclusion sur la notion d'interface appliquée à la Méditerranée ;
- une analyse des clivages spatiaux qui distinguent nord et sud de la Méditerranée (écarts de développement, contrastes politiques, aires de civilisation...) ;
- une analyse des contacts Nord-Sud en Méditerranée
  - flux divers et dissymétriques : populations ; marchandises ; flux financiers...
  - géopolitiques (problèmes et projets communs...)
- les effets de la situation d'interface sur les espaces et les sociétés en développement.

On valorisera :

- les approches résolument spatiales et multiscalaires.
- les réflexions mettant en valeur la spécificité des relations Nord-Sud en Méditerranée (rôle de l'Union européenne...).
- les candidats ayant su utiliser quelques exemples précis.

## Étude d'un ensemble documentaire

*L'étude d'un ensemble documentaire doit permettre au candidat de faire preuve de sa capacité à construire une réflexion cohérente en réponse au sujet posé, à partir d'un ensemble de documents et de ses connaissances. L'étude d'un ensemble documentaire nécessite une certaine culture sur le sujet, un regard critique sur les documents du dossier, une capacité à sélectionner des informations et à les mettre en perspective. De plus, l'ensemble des documents ne peut prétendre couvrir tous les aspects importants de la question posée. Les connaissances du candidat sont donc indispensables pour répondre de manière pertinente aux questions de la première partie, comme elles le sont pour rédiger la deuxième partie.*

**Pour la première partie**, le candidat répond à des questions, cinq au maximum. C'est un exercice à part entière qui aide le candidat à analyser l'ensemble documentaire. Les questions n'appellent pas, généralement, de réponses très longues. On attend que ces réponses soient concises, qu'elles comportent les notions, les faits et les informations nécessaires et qu'elles soient rigoureusement rédigées.

**Pour la deuxième partie**, le candidat utilise les différentes formes d'information à sa disposition (réponses aux questions, autres informations contenues dans l'ensemble documentaire, connaissances personnelles). Il rédige une réponse organisée distinguant dans des paragraphes différents les grandes idées répondant au sujet. La deuxième partie n'est en aucun cas une synthèse des seules informations repérées dans les documents du dossier. Cette réponse organisée comprend une ou deux phrases introductives et une ou deux phrases conclusives. Il est hors de question de pénaliser des candidats qui feraient une introduction et une conclusion plus étoffées. La rédaction de cette deuxième partie de l'étude d'un ensemble documentaire ne comporte pas de limite de volume. Mais il est à conseiller aux candidats de ne pas consacrer un temps excessif à l'ensemble de l'exercice qui est prévu pour être réalisé en 2 h 30 à 3 h.

### **Le correcteur évalue :**

- la capacité à répondre avec exactitude et concision aux questions posées en faisant preuve d'esprit critique ;
- la capacité à répondre à la problématique du sujet en une réflexion organisée, associant les connaissances personnelles et les informations prélevées dans les documents composant l'ensemble documentaire ; on sanctionnera à cet égard la seule reprise des informations des documents, ou, a contrario, le simple récit du cours ignorant l'exploitation des documents ;
- l'aptitude à lire et à interpréter un ensemble documentaire, à identifier, croiser, hiérarchiser, contextualiser les informations prélevées dans les divers documents ;
- la maîtrise de l'expression écrite ;

Bien que la notation soit globale et exclue l'élaboration d'un barème détaillé, chacune des deux productions (réponse aux questions et rédaction d'une réponse au sujet), de nature fort différente, doit être prise en compte dans l'évaluation (on peut conseiller au correcteur de considérer que la réponse aux questions compte pour 40 % environ dans l'appréciation d'ensemble de l'exercice et que la réponse rédigée au sujet intervient environ pour les 60 % restant).

## Etude d'un ensemble documentaire

**Sujet : Les Etats-Unis : une superpuissance ?**

**Première partie :**

**Question 1 : En quoi la puissance militaire constitue-t-elle un élément de la superpuissance des Etats-Unis (document 1) ?**

Attentes	Valorisation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une description de la réalité montrant l'omniprésence des forces armées des Etats-Unis (déploiement à l'échelle planétaire).</li> <li>- Un rappel des événements qui explique les interventions et les installations.</li> <li>- Une explication des stratégies d'encercllement et des stratégies d'alliance.</li> <li>- Une conclusion mettant en relief la puissance militaire et la puissance du complexe militaro-industriel, ce qui offre des capacités d'interventions multiples.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- une analyse montrant qu'il existe une évolution de la présence des forces étatsuniennes dans le monde.</li> <li>- Une analyse soulignant qu'il s'agit à la fois d'éléments montrant un aspect de la puissance (l'aspect militaire) et d'éléments révélant des aspects connexes (les aspects économiques, technologiques et politiques).</li> </ul>

**Question 2 : Pourquoi le document 2 révèle-t-il autant les forces que les faiblesses des Etats-Unis ?**

Attentes	Valorisation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition des IDE.</li> <li>- Explication montrant que la carte (et donc les IDE) est comprise.</li> <li>- Forces : des investissements massifs dans les pays industrialisés, en particulier dans l'UE (50% des IDE sortants des EU), espace à haut niveau de vie, aux économies développées et connaissant la stabilité politique, mais aussi au Canada et au Mexique, partenaires de l'ALENA. Présentation des maquiladoras et des activités transfrontalières.</li> <li>- Forces : un Etat solvable et attractif pour les IDE extérieurs.</li> <li>- Faiblesses : le système bancaire, des IDE entrants qui révèlent un déclin relatif de certains secteurs de l'économie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des remarques sur l'évolution récente des flux (crise de 2008).</li> <li>- On valorisera les élèves qui signaleront les flux financiers en provenance de Chine, aujourd'hui essentiels, mais qui n'apparaissent pas sur ce document qui ne concerne que les IDE</li> </ul>

**Question 3 : En confrontant les documents 4 et 5, indiquez quelles sont les forces et les limites de l'industrie américaine aujourd'hui ?**

Attentes	Valorisation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Forces : Innovation, haute technologie, esprit d'entreprise, soutien de l'administration américaine aux projets dynamiques et novateurs.</li> <li>- Faiblesses : concurrence qui touche même les fleurons de l'économie américaine ; faillites ; offre mal adaptée au marché.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Glissement géographique des zones de puissance.</li> <li>- Adaptabilité sociale et économique.</li> </ul>

**Question 4 : Comment pouvez-vous expliquer les différents types de migrations à destination des Etats-Unis (document 3).**

Attentes	Valorisation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etats-Unis, pays attractif : flux migratoires excédentaires.</li> <li>- Les migrations économiques légales et clandestines. Un développement particulier sera réservé aux flux en provenance d'Amérique latine. Flux vers l'eldorado américain.</li> <li>- Le brain drain, en provenance à la fois des pays du Nord et des pays du Sud : chercheurs, intellectuels, diplômés et étudiants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Notion d'immigration choisie reposant sur des quotas fixés annuellement par le Congrès (visas spéciaux).</li> </ul>

**Question 5 : Quel aspect important de l'influence américaine n'est pas abordé ici ?**

Attentes	Valorisation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le soft power et en particulier l'influence culturelle.</li> <li>- Influence dans les grandes organisations internationales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Influence diplomatique.</li> <li>- Les relations commerciales, facteurs de puissance et acteurs de l'influence.</li> </ul>

**Deuxième partie : réponse organisée**

Tous les plans justifiés par le traitement du sujet et par une argumentation recevables sont acceptables. Il est rappelé que la réponse organisée doit mobiliser des connaissances qui ne figurent pas nécessairement dans l'ensemble documentaire.

Les principales thématiques attendues :

- Remarque liminaire : les élèves doivent remarquer le point d'interrogation de la problématique, et leur réponse doit s'orchestrer autour de ce signe.

- Les données de l'hyperpuissance : rappel des quatre piliers qui la constituent et présentation des arguments qui la défendent (suprématie militaire, avance technologique, R/D, économie solide et diversifiée, FMN, Bourses, dollar, force des investissements, poids culturel, modèle politique).

- Les limites de la superpuissance : économiques (concurrence, émergence de nouvelles puissances, vieillissement, situation de dépendance, faiblesse des banques) et politiques (contestation du modèle et de ses interventions ; erreurs stratégiques et diplomatiques).

## DEUXIEME PARTIE DE L'EPREUVE : HISTOIRE

### Explication d'un document d'histoire

Le candidat répond à des questions. Il doit manifester une compréhension générale du document et faire preuve de sa capacité à identifier des informations et à les éclairer à partir de ses connaissances personnelles.

Comme le prévoit la définition de l'épreuve, le candidat ne répond qu'aux questions posées. L'ensemble de ces réponses ne comporte pas de limite de volume afin de ne pas brider le candidat ayant une réflexion approfondie et des connaissances pertinentes par rapport aux questions. Toutefois le temps limité dont il dispose doit l'inciter à fournir des réponses concises.

Le correcteur évalue :

- la compréhension globale du document ;
- la capacité du candidat à identifier des informations et à les éclairer par ses connaissances personnelles ;
- la concision et la rigueur des réponses ;
- la maîtrise de l'expression écrite.

### o Explication d'un document d'histoire 1

**Sujet : La conférence de Bandoeng vue par Raymond Aron**

**Question 1 : Dans quel contexte international se tient la conférence de Bandoeng ?**

Attentes	Valorisation
Double contexte : - de la guerre froide (définition, et conséquences : la bipolarisation du monde). - de la décolonisation (définition, évocation du processus).	- un exemple d'affrontement de la guerre froide : Bandoeng se situe 2 ans après la fin de la guerre en Corée. - un exemple de décolonisation : Bandoeng se situe un an après la fin de la guerre d'Indochine.

**Question 2 : Quels sont, selon l'auteur, les facteurs permettant aux participants de la conférence de se rapprocher ? Comment les expliquer ?**

Attentes	Valorisation
- Etats nés de la décolonisation : « débarrassés de la tutelle coloniale » ; - qui « proclament devant le monde leur solidarité, leurs droits, leurs aspirations », c'est l'affirmation du Tiers-Monde, un « troisième monde » ; - et qui affirment leur hostilité au colonialisme, encore présent notamment en « Afrique du Nord ».	- La très grande majorité des Etats membres correspond à des Etats asiatiques, déjà émancipés (Inde, Indonésie, Philippines...). - Bandoeng, c'est l'affirmation politique du Tiers-Monde, terme forgé au début des années 1950, qui revendique la reconnaissance de ses droits. - Ainsi, les participants apportent leur soutien aux peuples d'Afrique encore sous la domination coloniale.

**Question 3 : Quels sont, au contraire, les éléments de divergence ? Comment les expliquer ?**

Attentes	Valorisation
- Participants divisés entre « Etats communistes, Etats liés à l'Occident » et « Etats neutres » ; de nombreux Etats ont intégré l'un des deux blocs.	- Etats communistes : Chine, Vietnam du Nord. Etats pro-occidentaux : Vietnam du Sud, Philippines... Etats neutralistes (parmi lesquels l'Inde, qui joue un rôle majeur - « tactique [...] de Nehru) qui prônent le non-alignement.

**Question 4 : Au-delà de l'année 1955, quel impact plus durable la conférence de Bandoeng a-t-elle eu sur le plan international ?**

Attentes	Valorisation
- Fort retentissement international, renforcé par l'arrivée massive des pays du Tiers-Monde à l'ONU, où ils détiennent désormais la majorité à l'Assemblée générale de l'organisation, renforcé aussi par la nationalisation du canal de Suez, un an plus tard. - Mais faible impact de fond : avec les difficultés économiques et la persistance du colonialisme en Afrique, la logique de l'alignement l'emporte le plus souvent.	- Signe de cette affirmation des pays du Tiers-Monde comme acteurs à part entière dans le système international : en 1961, c'est le birman U Thant qui devient secrétaire général des Nations Unies. - Cette même année, c'est la naissance du mouvement des non-alignés à Belgrade.

o **Explication d'un document d'histoire 2**

**Sujet : Préface de l'Atlas colonial français (1929)**

**Question 1 : Quelles sont les grandes étapes de la construction de l'empire colonial français (passages soulignés) ?**

Attentes	Valorisation
- Le mouvement de colonisation de la France a commencé dès la première moitié du XVIe siècle, s'est renforcé un siècle plus tard, avant de s'accélérer et de s'amplifier véritablement au XIXe siècle, notamment en Afrique. - En 1929, à la veille de l'exposition coloniale, il est à son apogée : « le second du monde par son étendue et son influence ». On parle alors de la France des cinq continents, « qui rayonne dans toutes les parties du monde ».	- A partir de la fin des années 1870, avec le choc de la défaite face à la Prusse, l'expansion coloniale connaît un regain dans la France de la IIIe République, dans un contexte général de « course au clocher », les grandes puissances européennes cherchant à étendre leur domination et leur prépondérance. - 11 millions de km <sup>2</sup> , 70 millions d'habitants : immenses possessions en Afrique, Indochine, Amérique (territoires) et Océanie... On valorise la description de cet empire.

**Question 2 : Quels sont les atouts de l'empire colonial français en 1929 ? Expliquez-les.**

Attentes	Valorisation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- les atouts économiques : « leur essor économique, auquel est si intimement liée la prospérité de la France », cet empire « recèle d'immenses ressources naturelles, d'inépuisables richesses », il assure à la métropole de nouvelles sources d'approvisionnement.</li> <li>- il renforce la position géopolitique de la France dans le monde, lui garantissant « grandeur » et « équilibre ». Les colonies ont joué un rôle essentiel lors de la Grande Guerre (les soldats indigènes).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- arguments mis en avant par « le parti colonial » dans les années 1870-1880 faisant partie du plaidoyer pour la colonisation développé notamment par J. Ferry pour convaincre ceux qui jugeaient la colonisation inutile.</li> <li>- La France veut compenser une partie de la grandeur et de la puissance perdues sur son territoire lors de la guerre de 14-18 par un renforcement de sa présence dans le monde.</li> </ul>

**Question 3 : Selon l'auteur, quelles sont les limites de l'action coloniale française en 1929 ?**

Attentes	Valorisation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Il y a en France un faible intérêt pour l'action coloniale en raison de la portion congrue que lui accorde l'enseignement, or « le devoir colonial est devenu », selon Lyautey « une forme de devoir civique et patriotique ».</li> <li>- Les Français rechignent à « s'expatrier », le tassement de la croissance démographique peut l'expliquer.</li> <li>- Faiblesse de la mise en valeur, dans la construction d'infrastructures, l'exploitation des colonies.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- C'est un militaire qui s'exprime... et un colonial convaincu.</li> <li>- l'appel à la colonisation de capitaux et de techniciens n'aurait pas été très entendu : frilosité des français et des entreprises à s'investir dans la mise en valeur et l'exploitation des colonies (à la veille de la première Guerre mondiale, l'investissement colonial ne représentait que 15 % des investissements de la France à l'étranger).</li> </ul>

**Question 4 : Le point de vue de Lyautey sur la « mission civilisatrice » de la France correspond-il à ce que vous savez de la colonisation ?**

Attentes	Valorisation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La colonisation serait une œuvre civilisatrice, elle apporterait « le progrès, l'hygiène, la culture morale et intellectuelle » à des peuples arriérés.</li> <li>- Dans la réalité, s'il est vrai que les populations colonisées ont eu accès à l'enseignement (mais minoritairement) et ont bénéficié de soins médicaux, elles ont été, dans bien des cas, spoliées, exploitées et maltraitées (travaux forcés) et soumises à une justice souvent arbitraire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette « mission civilisatrice » rappelle l'idée du « fardeau de l'homme blanc ». Valorisation pour ceux qui analysent cette justification datée.</li> <li>- Acculturation de peuples considérés comme inférieurs. Valorisation pour ceux qui analysent cette justification datée.</li> </ul>

**Question 5 : Ce texte vous semble-t-il refléter l'état de l'opinion métropolitaine durant l'entre-deux-guerres ? Justifiez votre réponse.**

Attentes	Valorisation
<p>- L'opinion publique était encore à la veille de la Première Guerre mondiale, très réticente à l'égard de l'action coloniale, le traumatisme causé par le conflit peut expliquer un revirement important et l'adhésion culmine dans les années 1920 : l'exposition coloniale de 1931 est un immense succès : 33 millions d'entrées... Idée coloniale très largement partagée.</p>	<p>- Aveuglement total de la métropole au moment où cette guerre accélère les mouvements nationalistes dans les colonies (révoltes du Rif au Maroc).</p>